

5 jours pour entreprendre : identifier les points-clés d'une création d'entreprise

Création et reprise d'entreprise



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ? Mais, avant, vous voulez identifier toutes les facettes d'un projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause ? Vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ? Vous voulez échanger avec d'autres entrepreneurs ? Cette formation est faite pour vous

Objectifs :

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour

- Analyser vos capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant
- Identifier les contraintes et opportunités de votre projet entrepreneurial
- Identifier les outils nécessaires à la construction de votre projet entrepreneurial
- Evaluer les ressources nécessaires pour construire votre projet entrepreneurial

Public :

Toute personne ayant envie de créer une entreprise

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins.

Notre offre :

5 jours

- du lundi au vendredi
- de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Consulter les dates et lieux des prochaines sessions

de formation depuis l'adresse url suivante : <https://www.maineetloire.cci.fr/5-jours-pour-entreprendre>

L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : 11 jours ouvrés a minima avant le début de la formation selon le mode de financement.

Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délai d'accès.

Points analysés :


Les résultats


- Un taux de satisfaction de 91%
- 80% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet contre 40% pour les non-accompagnés
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI
- 23% ont un CA > à 50K€ contre 25% des entrepreneurs non-accompagnés
- L'accompagnement aux entrepreneurs de se sentir capable de lancer son projet, de faire évoluer leur projet, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences
- +31% d'entrepreneurs qui déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation
- 76% des porteurs de projet obtiennent leur certification

Livrables :

- Le guide de la Création et/ou les supports de la formation

INFORMATION

 Formation sur 5 jours (35 heures)

 690 €
Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation). D'autres prises en charge sont possibles en fonction des CCI, contactez votre CCI locale

Session(s) à Saumur

- Du 11 au 15 décembre 2023
- Du 18 au 22 mars 2024
- Du 17 au 21 juin 2024
- Du 07 au 11 octobre 2024
- Du 09 au 13 décembre 2024

Session(s) à Angers

- Du 12 au 16 février 2024
- Du 08 au 12 avril 2024
- Du 24 au 28 juin 2024
- Du 23 au 27 septembre 2024
- Du 25 au 29 novembre 2024

Session(s) à Cholet

- Du 19 au 23 février 2024
- Du 27 au 31 mai 2024
- Du 16 au 20 septembre 2024
- Du 18 au 22 novembre 2024



Formation certifiante - Eligible CPF -
Compte Personnel de Formation

5 jours pour entreprendre : identifier les points-clés d'une création d'entreprise



Création et reprise d'entreprise

- Une certification de compétences en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation

Points forts :

Les points forts de la formation

- Le décryptage actif : étude de cas et échanges en collectif... de l'action et des échanges pour mieux comprendre
- L'échange entre pairs : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- L'action : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise
- Une certification de compétences reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer »
- L'accompagnement post-formation en option : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

Modalités d'évaluation

Vos compétences sont évaluées sur la base d'un quizz, présentations orales et écrites et certifiées par un jury indépendant

Modalités pédagogiques :

Méthodes :

Un accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos)

Formation collective en présentiel

Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation



Programme :

Durant la formation, vous allez découvrir les méthodes et outils pour travailler efficacement sur les thèmes suivants :

1/ Les capacités, posture et aptitudes d'un dirigeant

- L'identification de vos motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources
- L'auto-évaluation de vos capacités par rapport aux compétences-clés d'un chef d'entreprise et compréhension de la posture entrepreneuriale

2/ Les étapes d'un projet entrepreneurial et l'identification des opportunités et contraintes d'un projet entrepreneurial

- Les étapes du projet entrepreneurial, leur enchaînement logique et leurs objectifs
- Connaître les fondamentaux de la création d'entreprise.
- L'analyse de son idée et la transformation en projet.
- Les opportunités, menaces et contraintes du projet entrepreneurial
- L'identification des enjeux sociétaux à prendre en compte dans le cadre du projet entrepreneurial

3/ La construction d'un projet cohérent avec le marché (stratégie marketing et commerciale)

- Le projet et son positionnement sur le marché (le positionnement concurrentiel, l'identification de la cible, de l'offre)
- La définition d'un modèle économique cohérent
- L'évaluation des risques éventuels de son projet.

4/ Les stratégies juridiques, fiscale et sociale

- Les grands principes de fonctionnement de l'entreprise
- Le choix de la forme juridique, le régime fiscal et le régime social adapté à son projet et à soi

5/ La stratégie financière d'un projet entrepreneurial et des indicateurs de pilotage

- La compréhension des termes et des mécanismes financiers d'entreprise (bilan, compte de résultat, seuil de rentabilité, plan de financement etc.)
- La définition des objectifs commerciaux et opérationnels à atteindre en fonction des objectifs financiers définis
- L'identification des moyens humains, matériels à mettre en œuvre pour établir le prévisionnel financier
- L'identification des instruments de pilotage stratégique (tableaux de bord, documents contractuels, etc.)